

Intitulé projet :

*Aménagement de deux espaces publics à Halma (église et lotissement  
« Nanwet »)*

---

Description du projet

Le projet vise à aménager deux espaces publics à Halma :

- Le premier devant l'église et en lien avec la future maison de village.
- Le second au sein du lotissement de Nanwet.

Ces espaces seront traités de manière à assurer une intégration au contexte bâti et non bâti et en insufflant une certaine végétalisation des noyaux bâtis. Du mobilier urbain ainsi qu'éventuellement des éléments de jeu compléteront l'aménagement.

Justification du projet

Le village d'Halma ne dispose d'aucun espace public de convivialité. L'aménagement d'un tel espace au centre du village permettra de renforcer la dynamique villageoise en synergie avec la future maison de village.

Le lotissement « Nanwet » se situe entre les villages d'Halma et de Chanly et a connu un fort développement ces dernières années. Sa situation particulière nécessite de créer un espace polarisateur pour les habitants. Toutefois, la commune n'y est propriétaire d'aucun terrain.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 9. Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités
---	---